



Des grèves et des manifestations en France... Visibles dans toute l'Europe !

La CGT recense, pour les 195 manifestations d'une rare ampleur du **jeudi 29 janvier 2009**,

2,5 millions de participants !

Plusieurs millions de salariés du privé et du public, chômeurs, précaires, retraités, étudiants, lycéens ont conjugué leurs forces en masse pour exiger des réponses à leurs revendications.

Touchés durement par la crise économique et financière et par une politique française antisociale dont ils ne sont en rien responsables, **ils refusent d'en être les premières victimes !**

Pour exemples sur nos bassins d'emploi :

- | | |
|-----------------|---------------------------------------|
| • Ussel : 1500 | • Montpellier, Sète, Béziers : 45 000 |
| • Gien : 2500 | • Toulouse : 110 000 |
| • Albi : 17 000 | • Paris : 300 000 |
| • Pau : 27 000 | |

A cet égard, les chiffres officiels relèvent d'une **mascarade !**

La police a évalué la mobilisation totale à **1 080 000** (65 000 à Paris). Cet écart d'appréciation n'est pas exceptionnel, même s'il atteint des **proportions particulièrement risibles** à Marseille (24 000 manifestants selon la police, près de 13 fois plus selon la CGT, soit 300 000 personnes).

Source : Libération du 30 janvier 2009.

La fanfaronnade sarkozienne du 5 juillet 2008 : « Désormais, quand il y a une grève en France, personne ne s'en aperçoit » est devenue la risée de la France !

Il est regrettable que, malgré un appel national de 8 organisations syndicales CGT, FO, CGC, CFTC, CFDT, FSU, SOLIDAIRES et UNSA, **seules 3 (CGT, CFDT, UNSA)** sur les 6 présentes dans notre entreprise ont appelé à participer au mouvement !

Le gouvernement et le patronat dans son ensemble doivent entendre les revendications portées aujourd'hui.

Notre Direction doit réagir et ouvrir les espaces de **vraies négociations** concernant le pouvoir d'achat, les parcours professionnels, les conditions de travail, la pénibilité, le stress, le maintien des emplois, et préserver et améliorer les garanties collectives...

Dans ce contexte, où **le rapport de force est déterminant**, la **CGT Pierre Fabre invite l'ensemble des salariés** à prendre appui sur la puissance exceptionnelle de la journée du 29 janvier 2009, à amplifier leur engagement afin de défendre tous ensemble nos acquis et nos revendications légitimes !

La mobilisation du 29 janvier 2009 pousse Nicolas Sarkozy à rencontrer les organisations syndicales **le 18 février 2009**.

Une seconde mobilisation est annoncée le jeudi 19 mars 2009.

Nous vous tiendrons informés de la suite des événements.

Le droit de grève est un droit garanti par la Constitution et la loi protège le salarié gréviste qui ne peut faire l'objet d'une quelconque sanction pour avoir participé à une grève collective.

De plus en plus de personnes nous rejoignent, c'est par le nombre que nous pèserons !

Suivez le mouvement !

Contactez vos délégués sur sites ou les délégués centraux : Lionel Pastre (0674136407) ou Daniel Anelli (0631958587)